RILLiCC

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation

Actes du colloque international

Vol. 4 N°2, 26 août 2024
ISSN : 2709-5487

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation

NUMERO SPECIAL

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A L'UNIVERSITE DE KARA

VOLUME 4, N°2

Thème général : ***Langues maternelles : terrains, méthodes et enjeux***

Revue annuelle multilingue
Multilingual Annual Journal

www.larellicca.com
ISSN : 2709-5487
E-ISSN : 2709-5495
Lomé-TOGO

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation
Directeur de publication : Professeur Ataféï PEWISSI
Directeur de rédaction : Monsieur Paméssou WALLA (MC)
Directeur adjoint de rédaction : Professeur Mafobatchie NANTOB

Comité scientifique et de lecture du colloque
Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;
Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;
Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;
Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Minlipe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;
Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;
Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;
Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Musanji N'GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3 ;
Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;
Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Faso;
Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Yentougle MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Monsieur Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Gnabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Comité d'organisation

Président
Laré KANTCHOA Laré, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Vice président
Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

Membres
Professeur Tchaa PALI
Professeur Boussanlègue TCHABLE
Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences
Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences
Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences
Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences
Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences
Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences
Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences
Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences
Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences
Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences
Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant
Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant
Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant
Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant
Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante
Madame Djahéma GAWA, Maître assistante
Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant
Monsieur Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant
Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal
Madame Mazalo TCHODIE, Comptable
Madame Amavi Mawussinu ADIBOLO, Secrétaire
Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

Secrétariat de la revue
Monsieur Komi BAFANA (MC), Monsieur Essobiyou SIRO (MC) Dr Atsou MENSAH (MA), Dr Akponi TARNO (MA), Dr Eyanawa TCHEKI.

Infographie & Montage
Dr Aminou Idjadi KOUROUPARA

Contacts : (+228) 90284891/91643242/92411793
Email : larellicca2017@gmail.com

© LaReLLiCCA, 26 août 2024
ISSN : 2709-5487
E-ISSN : 2709-5495
Tous droits réservés

Editorial

La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* (RILLiCC) est une revue à comité de lecture en phase d'indexation recommandée par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Elle est la revue du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA) dont elle publie les résultats des recherches en lien avec la recherche et la pédagogie sur des orientations innovantes et stimulantes à la vie et vision améliorées de l'académie et de la société. La revue accepte les textes qui cadrent avec des enjeux épistémologiques et des problématiques actuels pour être au rendez-vous de la contribution à la résolution des problèmes contemporains.

RILLiCC met en éveil son lectorat par rapport aux défis académiques et sociaux qui se posent en Afrique et dans le monde en matière de science littéraire et des crises éthiques. Il est établi que les difficultés du vivre-ensemble sont fondées sur le radicalisme et l'extrémisme violents. En effet, ces crises et manifestations ne sont que des effets des causes cachées dans l'imaginaire qu'il faut (re)modeler au grand bonheur collectif. Comme il convient de le noter ici, un grand défi se pose aux chercheurs qui se doivent aujourd'hui d'être conscients que la science littéraire n'est pas rétribuée à sa juste valeur quand elle se voit habillée sous leurs yeux du mythe d'Albatros ou d'un cymbale sonore. L'idée qui se cache malheureusement derrière cette mythologie est que la littérature ne semble pas contribuer efficacement à la résolution des problèmes de société comme les sciences exactes. Dire que la recherche a une valeur est une chose, le prouver en est une autre. La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* à travers les activités du LaReLLiCCA entend faire bénéficier à son lectorat et à sa société cible, les retombées d'une recherche appliquée.

Le comité spécialisé « Lettres et Sciences Humaines » du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) recommande l'utilisation harmonisée des styles de rédaction et la présente revue s'inscrit dans cette logique directrice en adoptant le style APA.

L'orientation éditoriale de cette revue inscrit les résultats pragmatiques et novateurs des recherches sur fond social de médiation, d'inclusion et de réciprocité qui permettent de maîtriser les racines du mal et réaliser les objectifs du développement durable déclencheurs de paix partagée.

Lomé, le 20 octobre 2020.

Le directeur de publication,

Professeur Ataféï PEWISSI,
Directeur du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA), Faculté des Lettres, Langues et Arts, Université de Lomé.
Tél : (+228) 90284891, e-mail : sapewissi@yahoo.com

Ligne éditoriale

NORMES D'EDITION DES ACTES DU COLLOQUE
(NORCAMES/LSH)

Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (…) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

> Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

> le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.
AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.
BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.
DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

Recommandations complémentaires

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,5 pour le reste du texte.

Il est interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras. Seuls les titres et sous-titres sont à mettre en gras.

Ordre logique du texte
Un article doit être un tout cohérent. Les différents éléments de la structure doivent faire un tout cohérent avec le titre. Ainsi, tout texte soumis pour publication doit comporter :

- un titre en caractère d'imprimerie : il doit être expressif, d'actualité et ne doit pas excéder 24 mots ;
- un résumé en anglais-français ou français-anglais, selon la langue utilisée pour rédiger l'article. Se limiter exclusivement à objectif/problématique, cadre théorique et méthodologique, et résultats. Le résumé ne devra dépasser 150 mots ;
- des mots clés en français, en anglais : entre 5 et 7 mots clés ;
- une introduction (un aperçu historique sur le sujet ou revue de la littérature en bref, une problématique, un cadre théorique et méthodologique, et une structure du travail) en 600 mots au maximum ;
- un développement dont les différents axes sont titrés. Il n'est autorisé que trois niveaux de titres. Pour le titrage, il est vivement recommandé d'utiliser les chiffres arabes ; les titres alphabétiques et alphanumériques ne sont pas acceptés ;
- une conclusion (rappel de la problématique, résumé très bref du travail réalisé, résultats obtenus, implémentation) en 400 mots au maximum ;
- liste des références : par ordre alphabétique des noms de familles des auteurs cités.

-La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* interdit tout soulignement et toute mise en gras des caractères ou des portions de textes.
-Les auteurs doivent respecter la typographie choisie concernant la ponctuation, les abréviations…

Tableaux, schémas et illustrations

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.
La lageur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

SOMMAIRE

LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE **1**
Analyse morphosyntaxique des pronoms personnels du cʊ́ràmà̰̀
BEOGO Madou 3
Morphosyntaxe des verbes statifs du marka
DAO Nébremy 31
Le pluriel en espagnol et en baoulé : analyse morphologique
N'ZI Koffi Fulgence 47

LINGUISTIQUE APPLIQUEE **59**
La langue maternelle dans la préservation de l'architecture traditionnelle Baoulé
ATTADÉ Kouakou Faustin 61
La médiatisation des langues maternelles et la sauvegarde des valeurs culturelles dans l'Extrême-Nord Cameroun
BACHIROU Boubakari 85
La prohibition des langues togolaises en milieu scolaire de 1922 aux années 1950
BAFEI Abaï 109
Sémanticité des proverbes dans la chanson *Mak daore* de l'artiste musicien burkinabè Dez Altino
BELEM Hamidou 127
La langue moore comme instrument d'alliage des littératures orale et écrite : l'exemple du conteur Ousseni Nikiéma
GARBA Wendmy Désiré 143

Place de la langue baatonu dans la socialisation des enfants à Parakou au Benin
GUERA CHABI YORO Yarou & BABADJIDE Charles Lambert 159
La contribution du logiciel heurist a la conservation des langues ivoiriennes : le cas du betine
KAKOU Foba Antoine 177
Morphogénèse et entendement du système du genre en anglais et en kweni : réflexion psychomécanique sur deux langues maternelles
LE BI Le Patrice 193
L'expression de la deixis sociale relationnelle et de la deixis sociale absolue en mooré
ZAGRE Dieu-Donné 203

LITTÉRATURE **227**
Langue maternelle et appropriation linguistique du français dans *Allah n'est pas obligé* de Ahmadou Kourouma
DAILA Babou 229
Stylistique et sociopoétique de l'héteroglossie dans *Silence, on développe* et *Les naufragés de l'intelligence* de Jean-Marie Adé Adiaffi
BROU Konan Luc Stéphane & COULIBALY Daouda 245
L'utilisation de la langue moore dans *Le procès du muet* de Patrick G. Ilboudo : ancrage sociologique de l'écrivain et vulgarisation linguistique du moore
SAWADOGO/ BOUGOUM Fati 267

LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE

Morphosyntaxe des verbes statifs du marka

DAO Nébremy
nehemied1@yahoo.fr
Reçu le : 30/03/2024 Accepté le : 19/05/2024 Publié le : 26/08/2024

Résumé :
Les verbes du marka se répartissent en verbes de processus et en verbes statifs. Cet article analyse les verbes statifs de cette langue. Du point de vue du procès, les verbes statifs dénotent des procès non dynamiques. Ces verbes n'ont fait l'objet d'aucune description morphosyntaxique. L'objectif de cet article est de proposer une description morphosyntaxique de ces verbes à travers le parler de Bomboïla. L'orientation théorique de cette étude est le fonctionnalisme à travers ses approches d'analyse morphologique et distributionnelle. Notre démarche a consisté à une recherche documentaire et à la collecte de 100 phrases simples en marka à travers un questionnaire. Il ressort que ces verbes ont des caractéristiques morphologiques et syntaxiques différentes de celles des verbes de processus.
Mots clés : Marka, verbe statif, morphologie, syntaxe, qualificatif.

Abstract:
Marka verbs are divided into process verbs and stative verbs. This article analyzes the stative verbs of this language. From a process point of view, stative verbs denote non-dynamic processes. These verbs have not been the subject of any morphosyntactic description. The aim of this article is to propose a morphosyntactic description of these verbs in Bomboïla. The theoretical orientation of this study is functionalism through its morphological and distributional analysis approaches. Our approach consisted in documentary research and the collection of 100 simple sentences in Marka through a questionnaire. We found that these verbs have morphological and syntactic characteristics that differ from those of process verbs.
Key words: Marka, stative verb, morphology, syntax, qualifier.

Introduction

Le marka est l'une des variétés locales d'une langue généralement désignée par les linguistes francophones comme langue mandingue. Parmi les autres variétés de la langue mandingue, les plus importantes d'un point de vue démographique et sociologique sont celles couramment

désignées comme bambara, malinké (ou maninka) et dioula. Tous ces parlers sont suffisamment proches pour être reconnus comme variantes d'une langue unique, dont le domaine recoupe le territoire des pays suivants : Mali, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Liberia, Guinée, Guinée-Bissao, Sénégal et Gambie. Le peuple marka du Burkina Faso est localisé dans la partie nord-ouest. On rencontre surtout les Markas dans les provinces de la Kossi, du Mouhoun, des Balé, et dans quelques localités du Sourou, du Nayala et des Banwa. Ils sont entourés par les Samo à l'Est et au Nord-Est, les Bwaba et les Peuls à l'Ouest et au Sud, et les ethnies Gourounsi au Sud-Est. Selon N. DAO (2018) les locuteurs du marka sont estimés à trois cent quatre-vingt-dix mille (390 000) et selon les résultats définitifs du Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso (RGPH) 2019, la population résidente de 3 ans ou plus de la langue marka est 1,6% de la population burkinabé.

Le terme morphosyntaxe apparaît dans la littérature avec des contenus différents. Il est l'intitulé du premier des trois paliers de description d'une langue selon M. Houis (1974). Selon cet auteur, la morphosyntaxe a pour objet la réduction des énoncés à un nombre fini de schèmes syntaxiques. La même conception apparaît chez E. Bonvini (1988) mais celui-ci étend la morphosyntaxe à l'étude des séquences de propositions que M. Houis traite dans le troisième et dernier palier de son plan. Chez A. Delplanque (1988), la morphosyntaxe fait partie de la systématique du signifiant en plus de la phonologie. Le terme englobe la lexicologie, l'étude des propositions et des séquences de propositions du point de vue de la syntaxe. Dénis Creissels qui soutient que la grammaire et la sémantique ne sont pas indépendantes l'une de l'autre donne un contenu différent de celui des auteurs précédents au terme morphosyntaxe. Dans un article publié en 2013, il applique à ce terme l'étude des schèmes de prédication et des classes de constituants syntaxiques, l'étude de la proposition et des séquences de proposition en tant que structures des prédications mais aussi en tant que représentants de procès. C'est cette conception que nous retrouvons chez T. Payne (1997). Dans ce travail, le concept « morphosyntaxe » est pris dans le sens que les auteurs ci-dessus (D. Creissels et T. Payne) mentionnés lui donnent.

Dans les travaux linguistiques sur le marka, les descriptions portent sur les noms et les verbes, on note une absence quant à la description morphosyntaxique des verbes statifs. L'objectif de cet article est de faire une description morphosyntaxique des verbes statifs du marka à travers le parler de Bomboïla. Ainsi, quelles sont les caractéristiques morphosyntaxiques des verbes statifs ? A cette question principale se rattachent des interrogations subsidiaires : qu'est-ce qui caractérise la morphologie des verbes statifs ? Qu'est-ce qui caractérise la syntaxe des verbes statifs du marka ? Telles sont les questions spécifiques qui nous préoccupent dans ce travail.

L'hypothèse de cette étude est que les verbes statifs du marka ont des aptitudes morphologiques et syntaxiques qui les identifient. En d'autres termes, ils ont des structures dissyllabiques et fonctionnent avec des marqueurs verbaux différents de ceux des verbes de processus. Avant de livrer le résultat de nos recherches, nous présentons la méthodologie de la présente étude.

1. Méthodologie

La méthodologie du présent travail est composée de la méthode de collecte des données, la transcription des données, le cadre théorique et de la méthode d'analyse des données.

1.1. Méthode de collecte des données

Les données empiriques sur lesquelles notre étude est basée ont été recueillies lors d'une enquête de terrain. Pour ce faire, nous avons, au préalable, élaboré un questionnaire grammatical constitué de 100 phrases simples en français. Pour élaborer ce questionnaire, nous nous sommes inspirés de L. Bouquiaux et J. M. Thomas (1976, 1987a et b) pour la simple raison que les questionnaires d'enquête proposés par ces auteurs sont focalisés sur les langues à tradition orale, telle que le marka. La collecte des données proprement dite a eu lieu entre le 10 et le 20 janvier 2023 dans le village de Bomboïla (dans la commune rurale de Safané).

Au total, nous avons eu recours aux services de cinq collaborateurs dont trois informateurs occasionnels et deux informateurs de référence. Afin de ne pas les surcharger, chacun des trois premiers a fourni les traductions en marka d'une trentaine de phrases que nous leur proposions en français. Étant donné que nous sommes locuteur de la langue et que la transcription des phrases prend peu de temps, nous avons opté de les transcrire « à chaud ». L'ensemble des données recueillies auprès de ces informateurs ont été vérifiées auprès de nos informateurs de référence successivement. Ces informateurs ont été choisis en raison de leur maîtrise de la langue et de l'intérêt qu'ils portent à ce travail. En effet, ils sont tous deux cultivateurs à Bomboïla et âgés entre 45 et 50 ans. Titulaires du certificat d'études primaires, aucun d'eux n'a récemment effectué un long séjour à l'extérieur du village. En outre, ils sont tous deux animateurs de centre d'alphabétisation depuis plus de dix ans et ont été nos consultants lors de nos enquêtes de terrain dans le cadre de la rédaction de nos travaux antérieurs.

1.2. Transcription des données

La transcription adoptée dans cette étude est la notation phonétique. Toutefois, les illustrations ne seront pas mises entre crochets ([]) pour ne pas alourdir exagérément notre présentation. Pour chaque exemple de phrase, nous en donnons la traduction littéraire et la traduction littérale. Les symboles utilisés pour la transcription sont conformes à ceux de l'Alphabet Phonétique Internationale (A.P.I.) version 2022, sauf sur les points suivants :

- l'occlusive palatale sonore [ɟ] de l'A.P.I a été remplacée par la constrictive large palatale [j] de l'I.A.I. (Institut Africain International).

- la constrictive large palatale [j] de l'A.P.I. a été remplacée par la spirante palatale sonore [y] de l'I.A.I.

- dans l'A.P.I. les voyelles nasales sont notées avec un tilde comme suit : ĩ, ẽ, ɛ̃, ã, ũ, õ, ɔ̃. Mais ici, nous les avons transcrites comme suit : **vn**, c'est-à-dire voyelle suivie de **n** à cause de l'instabilité des voyelles nasales.

C’est ainsi que :

ĩ	→	in				ũ	→	un
ẽ	→	en				õ	→	on
ɛ̃	→	ɛn	ã	→	an	ɔ̃	→	ɔn

- en toute rigueur, dans une notation phonétique, les voyelles longues sont notées au moyen de voyelle suivie de deux points [v:]. Nous n’avons pas procédé ainsi dans notre étude du fait que les voyelles dont la durée de prononciation est remarquable résulte en fait de phénomènes d’amuïssement de consonne intervocalique dans un contexte de voyelles isotimbres, en atteste la confrontation des formes du marka à leurs correspondantes d’autres parlers mandingues comme le dioula et le bambara observées dans M. Diallo (1988, vol.4). Les voyelles longues seront alors notées dans cette étude au moyen de deux voyelles se successives ainsi qu’il suit :

i: → ii		u: → uu
e: → ee		o: → oo
ɛ: → ɛɛ	a: → aa	ɔ: → ɔɔ

1.3. Cadre théorique

Notre étude s’inscrit dans le cadre du fonctionnalisme. Pour l’application de ce cadre théorique à la description des verbes statifs, nous nous inspirons des approches de la morphologie flexionnelle et de l’analyse distributionnelle.

La morphologie flexionnelle ou morphologie grammaticale s’occupe de la description des désinences en rapport avec les bases avec lesquelles elles se combinent. D’après I. Choi-Jonin et C. Delhay (1998, p. 98), « *Les morphèmes flexionnels [ou désinences] représentent les variables de la morphologie grammaticale. Ce sont des indices formels qui ont pour fonction d’indiquer les rapports que la base entretient avec le reste de*

l'énoncé ». Les désinences sont des mots grammaticaux identifiables comme des indices morphologiques des mots lexicaux. L'exploitation de la morphologie flexionnelle dans notre étude consiste donc à décrire la morphologie des verbes statifs en marka en nous focalisant, le cas échéant, sur le système des désinences qui les caractérisent. Les limites de la morphologie flexionnelle tiennent du fait que celle-ci est restreinte à l'analyse des verbes statifs au plan morphologique. Or le critère morphologique n'est pas suffisant à lui seul pour l'identification et la définition des mots d'une langue. C'est pourquoi nous la complétons par l'analyse distributionnelle.

Selon J. Dubois et al. (2001, p. 456),

> L'analyse distributionnelle est la méthode d'analyse caractéristique de la linguistique structurale. Elle apparait aux États-Unis vers 1930 (L. Bloomfield, Language, 1933), en réaction contre les grammaires mentalistes ; elle a été développée et formalisée, notamment par Z. S. Harris, et a atteint son degré d'achèvement dans les années 50. Elle tire son principe de la constatation empirique que les parties d'une langue ne se rencontrent pas arbitrairement les unes par rapport aux autres ; chaque élément se rencontre dans certaines positions particulières par rapport aux autres.

L'analyse distributionnelle met l'accent sur la notion de « distribution ». Cette notion désigne l'ensemble des contextes syntaxiques dans lesquels apparait une unité linguistique. Le principe de l'analyse distributionnelle est que la distribution d'une unité donnée détermine ses aptitudes fonctionnelles. Ainsi, pour I. Choi-Jonin et C. Delhay (1998, p. 150),

> Pour déterminer les différentes parties du discours [ou valeurs fonctionnelles], il faut d'abord choisir des critères de classement évitant au maximum les chevauchements entre les catégories. Il faut ensuite décrire la distribution des différentes catégories, c'est-à-dire leurs caractéristiques morphologiques et syntaxiques, les contraintes d'emploi qu'elles subissent et leur valeur sémantique. La notion de distribution est au cœur de l'analyse linguistique dans la mesure où elle repose sur la reconnaissance de relations de dépendance, mais aussi d'équivalence dans le langage. Une analyse distributionnelle consiste à déterminer les

> rapports syntagmatiques d'une unité donnée, c'est-à-dire les contextes linguistiques dans lesquels elle s'emploie, ainsi que ses rapports paradigmatiques, c'est-à-dire les relations d'équivalence entre cette unité et celles qui pourraient lui être substituées dans le même contexte.

En complément à la morphologie flexionnelle, nous exploitons l'analyse distributionnelle pour la description des verbes statifs en marka. L'exploitation de cette approche consiste à décrire les latitudes distributionnelles et fonctionnelles des verbes statifs dans la phrase.

1.4. Méthode d'analyse

La méthode d'analyse est grandement inspirée du plan de description proposé par A. Keita (2012). Ce plan est conçu pour la description des pronoms personnels qui sont des déictiques. Cependant, il peut être étendu à l'analyse d'autres mots. Selon A. Keita (Idem, p. 191), « *Cette esquisse de plan de description qui se veut humblement suggestive, pourrait s'appliquer à d'autres systèmes…* ». Ce plan permet de décrire les verbes statifs à deux niveaux : le niveau morphosyntaxique et le niveau sémantico-référentiel. Tenant compte de l'objectif de la présente étude, notre analyse se limite au premier niveau ; c'est un niveau de définition taxinomique et fonctionnelle des catégories lexicales. Il est selon M. Houis (1974) « formel en ce sens qu'il se concrétise dans des schémas ou présentations graphiques ». A ce niveau, nous étudions les caractéristiques morphologiques et distributionnelles des verbes statifs du marka. Il s'agit en fait de la description segmentale suivie de la distribution des verbes statifs dans la phrase.

2. Résultats

Du point de vue des procès exprimés par les verbes, nous distinguons deux sortes de verbes en marka, les verbes d'action ou de processus et les verbes d'état ou verbes statifs.

Les verbes de processus dénotent des actions ou des événements ou encore des procès dynamiques. En marka, la forme ou la structure que présente un constituant de verbe de processus est tributaire de l'état du déroulement du procès exprimé par rapport au moment de l'énonciation,

autrement dit de la conjugaison. Dans la conjugaison, les formes verbales sont généralement réparties en temps et en modes.

Selon D. Creissels (2006 a p. 180) :

> La question de la nature exacte des distinctions traditionnellement décrites en termes de temps et de mode reste particulièrement controversée. Une solution prudente consiste à désigner globalement comme tiroirs verbaux plutôt que temps les formes qui constituent la flexion verbale, de façon à ne pas se prononcer prématurément sur la nature sémantique des distinctions qu'elles encodent, et à parler globalement de temps-aspect-mode (en abrégé TAM) plutôt que s'astreindre à distinguer là trois types différents de significations. Les constituants des verbes de processus du BPO qui présentent une structure complexe s'analysent donc comme l'association de morphèmes de TAM et de mots verbaux.

Les morphèmes de TAM du marka sont antéposés, postposés ou suffixés aux verbes lorsqu'ils sont conjugués. Quant aux verbes statifs, ils dénotent des procès non dynamiques. Autrement dit, ils décrivent des états ou des situations. Les verbes statifs du marka ne se combinent pas avec les morphèmes de TAM et sont de ce fait en marge du système de conjugaison.

Les verbes statifs sont des lexèmes de sens qualificatif. D. Creissels (1985, p. 2, 3) donne les principales caractéristiques de ces verbes en ces mots :

- ils sont nécessairement intransitifs ;

- ils n'acceptent pas les mêmes morphèmes dérivatifs ;

- ils sont incompatibles avec le morphème de translation [...] [c'est-à-dire qu'ils] sont dépourvus de forme de citation spontanée.

Les verbes statifs du marka présentent les caractéristiques énumérées ci-dessus par D. Creissels. Nous avons inventorié vingt-cinq (25) verbes statifs en marka. Ces verbes se particularisent par leurs caractéristiques morphologiques et syntaxiques. Avant de décrire ces caractéristiques, nous les présentons dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°1 : Verbes statifs du Marka

n°	VERBE	GLOSE	n°	VERBE	GLOSE
01	Bòn	être gros	14	ɲí	être bien
02	cìɛ̀n	être en bonne santé	15	pàrì	être méchant
03	Cú	être malin	16	písá	être mieux
04	dùɔ̀n	être petit	17	sàn	être abondant
05	fíɛ́n	être léger	18	ʃìɔ̀n	être lent
06	gùɛ̀	être difficile	19	sìmì	être sucré
07	Gùrì	être lourd	20	sùùn	être court
08	Kàn	être égal	21	zán	être long, grand
09	kɔ́n	être rapide	22	zì	être agréable
10	kɔ́ɔ́	être vieux	23	zù	être méchant
11	Kùnà	être amer	24	zúún	être profond
12	Máán	être tendre	25	nùɔ̀n	être facile
13	mɛ́sɛ́n	être fin			

2.1. Description morphologique

En rappel, nous nous inspirons du canevas de description de A. Keita (2012). Sur le plan morphologique, les verbes statifs du marka ont des caractéristiques suprasegmentales et des caractéristiques segmentales.

2.1.1. Description suprasegmentale

La description suprasegmentale s'intéresse aux schèmes tonals des verbes statifs du marka. Le schème tonal est le ton ou l'ensemble des tons inhérents à un terme. Les verbes statifs du marka ont tous une forme

simple. Au niveau tonal, les verbes statifs peuvent être subdivisés en deux classes tonales : la classe tonale H et la classe tonale B.

Les verbes statifs de la classe tonale H

Les verbes statifs de la classe tonal **H** sont ceux ayant les schèmes tonals H et HH. Ils sont au nombre de onze (11). Il s'agit des verbes statifs ci-après :

Schème H : cú « être malin » kɔ́n « être rapide »

ŋí « être bien » bón « être gros » zán « être grand »

Schème HH : kɔ́ɔ́ « être vieux » písá « être mieux » fíén « être léger »

mésén « « être fin », zúún « être profond », máán « être tendre »

Les verbes statifs de la classe tonale B

La catégorie des verbes statifs de la classe tonale B sont ceux composés des schèmes B et BB. Nous avons identifié quatorze (14) verbes statifs qui appartiennent à cette classe tonale. Il s'agit des verbes statifs ci-dessous :

Schème tonal B : kàn « être égal » sàn « être beaucoup »

zì « être agréable » zù « être méchant »

Schème tonal BB : cìèn « être en bonne santé » dùɔ̀n « être petit »

gùè « être difficile », gùrì « être lourd », kùnà « être amer »

pàrì « être méchant » ʃìɔ̀n « être lent »

sìmì « être sucré », sùùn « être court », nùɔ̀n « être facile »

De ce qui précède, les schèmes tonals des verbes statifs du marka se répartissent en deux classes tonales : la classe tonale H et la classe tonale **B**. La classe tonale H est composée des schèmes tonals H et HH. Nous avons répertorié onze (11) verbes statifs qui relèvent de cette classe. Quant à la classe tonale B, elle est composée des schèmes tonals B et BB.

Dans notre corpus, quatorze (14) verbes statifs appartiennent à cette classe tonale. Dans le paragraphe qui suit, il est question des caractéristiques segmentales des verbes statifs.

2.1.2. Description segmentale

Sur le plan segmental, le verbe statif du marka se caractérise par sa constitution en base et en prédicatif verbal. Les bases des verbes statifs du marka sont toutes simples et présentent une structure monosyllabique ou dissyllabique.

✓ Les verbes statifs monosyllabiques

Les verbes statifs monosyllabiques sont ceux composés seulement d'une syllabe.

Exemples 1 :

bón « être gros » cú « être malin »

kàn « être égal » sàn « être beaucoup »

✓ Les verbes statifs dissyllabiques

Exemples 2 :

kùnà « être amer » máán « être tendre »

písá « être mieux » mɛ́sɛ́n « être fin »

Les verbes statifs sont incompatibles avec le morphème de la marque de l'infinitif **ká** qui permet de citer spontanément les verbes de processus. En marka, les verbes statifs sont caractérisés par leur compatibilité avec un couple de marque prédicative :

kán, marqueur de la modalité énonciative affirmative
màn...wà, marqueur de la modalité énonciative négative

Le constituant formé par l'association de l'une de ces deux marques prédicatives s'associe nécessairement à un nominal qui est son sujet pour former le noyau d'une proposition.

Exemples 3 :

Affirmatif

bàárà míí **kán** gúɛ́ « Ce travail est difficile »
//travail/DEM/STA/difficile//
cíé míí **kán** zù « Cet homme est méchant »
//homme/DEM/STA/méchant//
á **kán** cìɛ̀n « Il est bien portant »
//il/STA/bien portant//

Négatif

bàárà míí **màn** gúɛ́n **wà** « Ce travail n'est pas difficile »
//travail/DEM/NEG/difficile/NEG//
cíé míí **màn** zù **wà** « Cet homme n'est pas méchant »
//homme/DEM/NEG/méchant/NEG//
á **màn** cìɛ̀n **wà** « Il n'est pas bien portant »
//il/NEG/bien portant/NEG//

Les verbes statifs fonctionnent aussi avec le morphème de l'inactuel. M. Houis (1977, p. 47) définit l'inactuel comme étant un « ensemble modal de procès envisagés hors de toute dimension d'actualité, hors du présent de l'énonciation, parce qu'ils sont lointains et passés, ou suspendus par un autre procès, ou irréel, ou situés dans un univers qu'on veut distinct (ex. celui des contes) ». En marka, le prédicatif de l'inactuel à la modalité affirmative est **tí**. Il n'a pas de correspondant négatif et il se place immédiatement entre le terme sujet et le verbe.

Exemples 4 :

Verbe statif : dèé **kán** bón « L'enfant est gros »
//enfant-DEF/STAT/être gros//
dèé **màn** bón **wà** « L'enfant n'est pas gros »
//enfant-DEF/NEG/être gros/NEG//

Inactuel : dèé **tí kán** bón « L'enfant était gros »
//enfant-DEF/INACT/STAT/être gros//
dèé **tí màn** bón **wà** « L'enfant n'était pas gros »
//enfant-DEF/INACT/NEG/être gros/NEG//

Il existe en marka un dérivatif apte à s'associer aux verbes statifs pour la formation de verbe de processus. Il s'agit du dérivatif **-yɛ̀.** Sa variante est

-ɲɛ̀ dans un environnement nasal. Le tableau ci-après présente la transformation des huit (8) verbes statifs en verbes de processus à partir du suffixe ***–yɛ̀*** ou ***-ɲɛ̀*** en contexte nasal.

Tableau n° 2 : Transformation de verbes statifs en verbes de processus

N°	**Verbe statif**	**Verbe de processus**
01	cú être malin	cúyɛ̀ devenir malin
02	dùɔ̀n être petit	dùɔ̀ɲɛ̀ rendre petit
03	fiɛ̀n être léger	fiɛ̀ɲɛ̀ alléger
04	kàn être égal	kɛ̀ɲɛ̀ égaliser
05	máán être tendre	mááɲɛ̀ ramollir
06	méséń être fin	mɛ̀sɛ̀ɲɛ̀ affiner
07	nùɔ̀n être facile	nùɔ̀ɲɛ̀ faciliter
08	písá être mieux	písɛ́yɛ̀ faire mieux

En résumé, sur le plan morphologique, les verbes statifs du marka sont monosyllabiques et dissyllabiques. Leur conjugaison fait apparaître les prédicatifs verbaux ***kán*** et ***màn…wà***. Les verbes statifs sont compatibles au morphème de l'inactuel ***tí***. Par ailleurs, lorsque le dérivatif –yɛ (-ɲɛ̀) est suffixé à un verbe statif, celui-ci est transformé en verbe de processus et est capable de fonctionner avec les prédicatifs verbaux des verbes de processus. Dans les lignes qui suivent, il est question de la caractéristique syntaxique des verbes statifs du marka.

2.2. Description syntaxique

Les verbes statifs sont intransitifs. Ils ne peuvent s'associer qu'à un seul constituant nominal, qui, a le rôle syntaxique de sujet.

A la modalité énonciative positive, la phrase présente le schème de prédication ci-après :

N	**kán**	**V**
S	**pv**	**P**

Exemples 5 :

á kán nùɔ̀n « C'est facile »
//3SG/pv/être facile//
S pv P

á kán kán « C'est égal »
//3SG/pv/être égal//
S pv P

á kán sàn « C'est abondant »
//3SG/pv/être abondant//
S pv P

Lorsque la construction est à la modalité énonciative négative, la phrase présente le schème de prédication ci-après :

N	**màn**	**V**	**wà**
S	**pv_1**	**P**	**pv_2**

Exemples 6 :

á màn nùɔ̀n wà « Ce n'est pas facile »
//3SG/pv_1/être facile/pv_2//
S pv_1 P pv_2

á màn kán wà « Ce n'est pas égal »
//3SG/pv_1/être égal/pv_2//
S pv_1 P pv_2

á màn sàn wà « Ce n'est pas abondant »
//3SG/pv_1/être abondant/pv_2//
S pv_1 P pv_2

Par ailleurs, dans le syntagme qualificatif, le verbe statif se postpose à un substantif pour le qualifier. Dans de tel syntagme, le verbe statif s'adjoint les dérivatifs ***-màn***, ***–nì*** et ***-rèn***. Dans les exemples de syntagme qualificatif ci-après, on a un substantif qui est qualifié par un verbe statif dérivé.

Exemples 7 :

	Qualifié	**+ Qualifiant**	
-màn :	cié	**sùùn**-màn	« homme court »
	//homme/être court-DER-DEF//		
-nì :	ʃĭò	**màà**-ɲɛ̀-nì	« Viande tendre »
	//viande/être mou-DER-DER//		
-rèn :	kò	**gùɛ̀-yɛ̀**-rèn	« Affaire difficile »
	//affaire/être difficile-DER-DER//		

Au plan syntaxique, les verbes statifs du marka sont intransitifs ou monovalents. Dans le syntagme qualificatif, ils se postposent aux substantifs pour les qualifier. Ils assument le rôle de qualifiant. La particularité de ces verbes est de constituer des prédicats exprimant la qualité d'un référent désigné par un nominal sujet. A cause de leur sens qualificatif, ils ont souvent été identifiés comme adjectifs.

Conclusion

De ce qui précède, les verbes statifs du marka ont des caractéristiques morphologiques et syntaxiques. Sur le plan morphologique, ils sont monosyllabiques et des dissyllabiques. Ils fonctionnent avec les prédicatifs verbaux ***kán*** et ***màn…wà***. Au plan syntaxique, sont intransitifs. Ils assument le rôle de qualifiant dans le syntagme qualificatif.

De ces éléments d'identité, on peut estimer, sur le plan morphosyntaxique, que les verbes statifs du marka se différencient des verbes de processus. De ce point de vue, l'hypothèse de cette étude est confirmée. De la même, l'objectif de ce travail qui était de rendre compte de la morphosyntaxe des verbes statifs est atteint. Toutefois, on pourrait élargir la description des verbes en question aux plans sémiotique et pragmatique pour mieux cerner leur usage pratique dans cette langue.

Références bibliographiques

BOUQUIAUX Luc et al., 1976, Enquête et description des langues à tradition orale I : l'enquête de terrain et l'analyse grammaticale, Paris, SELAF.

BOUQUIAUX Luc et al., 1987a, Enquête et description des langues à tradition orale II : approche linguistique (questionnaires grammaticaux et phrases), Paris, SELAF.

BOUQUIAUX Luc et al., 1987b, Enquête et description des langues à tradition orale III : approche thématique (questionnaire technique et guides thématiques, Paris, SELAF.

CHOI-JONIN Injoo et DELHAY Corinne, 1998, Introduction à la méthodologie en linguistique : Application au français contemporain, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.

CREISSELS Denis, 2006, Syntaxe générale, une introduction typologique1 : Catégories et constructions, Paris, Lavoisier.

CREISSELS Denis et al., 2013, Le mandinka : phonologie, grammaire, textes, Paris, Karthala.

DAO Nébremy, 2018, Morphèmes syntaxiques et asyntaxiques du marka (parler de Pompoï), Mémoire de master au département de linguistique, Ouagadougou, Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

DELPLANQUE Alain, 1988, « À propos du plan de description grammaticale de M. HOUIS », Mandenka, n° 14/15, pp. 107-115.

DUBOIS Jean et al., 2002, Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse.

HOUIS Maurice, 1974, « La description des langues négro-africaines : 1. La description d'une langue ». Afrique et langage n°1, 12-20.

HOUIS Maurice, 1977, « Plan de description systématique des langues négro-africaines ». Afrique et Langage n°7, 5-65.

KEITA Alou, 2012, « Esquisse d'un plan de description sémantico-référentielle de pronoms personnels des langues nationales ». In National Development Through Language Education, Ghana, Presse Universitaire du Ghana, 186-199.

MARTINET André, 1967, Eléments de linguistique générale, Paris, Armand Colin.

PAYNE Thomas E., 1997, Describing morphosyntax, a guide for field linguists, New York, Cambridge university Press.